



Palais de Bruxelles

16 juillet 1979.

Monsieur le Président,

*J'ai l'honneur de porter
à votre connaissance que S. M. le Roi,
faisant suite au désir que vous avez exprimé,
autorise 1'*

"ASSOCIATION CONFRATERNELLE DES DISCIPLES
DE SAINT-ELOI "

de Jumet - Heigne,

à prendre le titre de

Société Royale

*Veillez agréer, Monsieur le Président,
les assurances de ma considération distinguée.*

Le Chef de Cabinet du Roi,

1979 - 60ème anniversaire

"Association Royale Confraternelle des Disciples de Saint Eloi " de Jumet Heigne

Les disciples de saint Eloi accèdent au titre de société royale



A l'occasion de son soixantième anniversaire, l'association des disciples de saint Eloi de Jumet-Heigne, vient de faire l'objet d'une distinction honorifique. Sa Majesté le Roi vient, en effet, de lui conférer le titre de société royale.

Depuis bien longtemps, la vénération à saint Eloi existe à Jumet. Une statue du saint, datant du XVIII^e siècle est conservée à l'église du Chef-Lieu montrant que, depuis bien longtemps, la fête de saint Eloi a rassemblé les travailleurs des métaux et ceux de la terre. A Heigne, les plus anciens livres d'annonces que l'on possède et qui datent de 1885, font état d'un culte à saint Eloi dans la chapelle de Heigne.

C'est pour perpétuer cette tradition que se créa à Heigne, le 1^{er} décembre 1919 l'association confraternelle des disciples de saint Eloi. Ses membres voulaient non seulement conserver le folklore de l'ancienne fête, mais aussi rassembler les travailleurs se réclamant de ce saint patron dans un groupement où ils pourraient, sans distinction de classe, de philosophie ou de religion, entretenir des liens fraternels et confronter leurs expériences de métier.

Depuis, l'association est restée très vivante. Ses membres se réunissent régulièrement en conservant dans leur groupement l'esprit désiré par les fondateurs. Mais l'association est surtout connue du public par les festivités

qu'elle organise chaque 1^{er} décembre, jour de leur fête patronale.

Ces festivités sont entrées depuis longtemps dans le folklore jumétois, non seulement à cause de la tradition qu'elles maintiennent, mais aussi à cause de leur pittoresque. Ce jour-là, les membres de la société ont le privilège de coiffer le chapeau haut-de-forme, et la journée à la chapelle de Heigne une messe solennelle sortant de l'ordinaire où il invite une chorale de valeur et où sont interprétées des œuvres de qualité. On se souviendra que c'est à

leur initiative que fut créée, en 1974, la « Messe di nos Pays » qui, depuis, a fait le tour de la Wallonie.

C'est cette société toujours dynamique que le Roi vient d'honorer en lui conférant le titre de société royale. Le groupe s'appellera désormais « Association royale confraternelle des disciples de saint Eloi ». Nous nous joignons à tous ses amis pour exprimer à M. Marcel Dehon, son président, ainsi qu'à tous ses membres nos plus chaleureuses félicitations.

J.14.